



Cours O.A.S.I.S. *Ouverture, Adaptation, Sensibilisation, Innovation, Solidarité*

CO-CONCEPTION DU PROJET DE TRANSFORMATION DU COLLÈGE PIERRE ALVISET

88 rue Monge, 5ème arrondissement



FEDER UIA 03-344-OASIS : D 4.2.1 / D 4.2.2 / D 4.3.1 / D 4.3.2 / O 4.3.1 / D 5.2.1 / D 5.2.2

SOMMAIRE

LA DÉMARCHE : <i>Les cours OASIS</i>	p.4
LA COUR DE RÉCRÉATION : <i>Manifeste pour une nouvelle cour</i>	p.6
DIAGNOSTIC : <i>La fiche d'identité de la cour</i> <i>FEDER UIA D 5.2.1</i>	p.8
ATELIERS DES COLLÉGIENS : <i>Déroulé des séances</i>	p.12
OBSERVATIONS ET ENTRETIENS : <i>Diagnostic des collégiens</i>	p.14
PROJETS DE COURS RÊVÉES : <i>Les propositions des collégiens</i> <i>FEDER UIA D 4.2.1</i>	p.18
PRÉCONISATIONS DES ÉLÈVES : <i>Analyse des projets des collégiens</i> <i>FEDER UIA D.4.2.2</i>	p.36
EXPOSITION DES PROPOSITIONS : <i>Résultats des bulletins de vote</i>	p.40
SCÉNARIOS DE TRANSFORMATION : <i>Propositions</i> <i>FEDER UIA D 4.3.1</i>	p.44
ANALYSE DES POTENTIELS : <i>Zones à qualifier, travailler et améliorer</i>	p.46
CO-CONCEPTION : <i>Ateliers avec la communauté éducative</i> <i>FEDER UIA D 4.3.2</i>	p.47
CO-CONCEPTION : <i>Ateliers avec les éco-délégués</i>	p.54
PROJET DE TRANSFORMATION : <i>Plan illustré</i> <i>FEDER UIA O 4.3.1</i>	p.56

CALENDRIER DE LA CO-CONCEPTION

Ateliers avec
les élèves

Septembre - octobre 2019

Ateliers de co-conception avec
une classe du collège

> **Formulation de
préconisations**

Concertation
avec l'équipe
pédagogique

Novembre 2019 - janvier 2020

Réunions de concertation et
ateliers de travail

> **Élaboration du plan-
programme**

Accompagnement
des services
techniques

Novembre 2019 - janvier 2020

Élaboration du cahier des
charges (CCTP)

Études techniques

> **Publication du CCTP**

Marché

Janvier - juin 2020

Lancement du marché aux
entreprises

> **Choix des entreprises**

> **Négociations**

Chantier

Vacances de printemps

> Possible première phase de
petits travaux (selon projet)

Juillet - août 2020

> **Travaux**



European Union

European Regional
Development Fund
Investing in your future



COURS
OASIS

c|a.u.e
de Paris



PARIS

ESIEE
PARIS

une école de la
CCI PARIS ÎLE-DE-FRANCE

**LIED
PIERI**

SciencesPo

LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE
D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

DÉMARCHE

LES COURS OASIS

La stratégie de résilience de Paris adoptée en septembre 2017, vise à renforcer et à accroître la capacité du territoire à faire face aux grands défis climatiques et sociaux du XXI^{ème} siècle. De cette stratégie est issue l'initiative de « cours OASIS », des cours de récréation mieux adaptées au changement climatique et aux pratiques des enfants. Les cours d'école et de collège, représentent à Paris plus de 70 Ha de surface et sont réparties de manière homogène sur le territoire parisien. La quasi-totalité de ces surfaces sont asphaltées, imperméables et très minérales, participant ainsi à l'effet d'îlot de chaleur urbain.

En octobre 2018, le projet OASIS a été sélectionné dans le cadre de l'appel à projets Action Urbaine Innovante, initiative de l'Union Européenne et du Fond européen de développement régional (FEDER). L'objectif est de transformer la façon de concevoir ces cours de récréation et de créer des espaces plus agréables à vivre au quotidien et qui soient mieux partagés par tous les élèves. Les cours transformées proposeront de mieux répondre aux besoins de l'enfant en mettant en œuvre des matériaux perméables, de la pleine terre, davantage de végétation, de l'ombre, des fontaines, des équipements plus ludiques, des coins calmes et une meilleure répartition de l'espace.

Le CAUE de Paris est partie prenante de ce projet, notamment en proposant à chaque établissement concerné une démarche de co-conception de la future cour de récréation avec les usagers. L'objectif est d'impliquer l'ensemble des acteurs dans la définition du projet d'aménagement afin d'aboutir à un projet commun.

LE CAUE DE PARIS

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris initie les plus jeunes à la découverte de leur environnement quotidien, à travers des ateliers de sensibilisation, menés dans le cadre scolaire ou périscolaire. Ces ateliers leur permettent d'acquérir une culture de la ville, de porter un regard curieux sur leur environnement bâti et d'exprimer leurs besoins ou leur désirs, en tant qu'usagers de l'espace urbain ou des équipements publics.

Les établissements scolaires constituent un cadre important dans lequel les actions pédagogiques sont menées. Des réflexions sur les espaces intérieurs et extérieurs de ces équipements permettent aux enfants de rêver les lieux qu'ils habitent, de s'interroger sur leurs usages et de projeter les aménagements futurs.

« Les écoles occupent une place très importante dans la vie des enfants, et cela suffit à justifier que l'on cherche à connaître leur point de vue sur les lieux où ils travaillent, jouent, bavardent, mangent, se reposent ou rêvent. »

Eric Daniel-Lacombe - architecte, *La ville récréative*



Boston Schoolyard Initiative - Outdoor classrooms

LA COUR DE RÉCRÉATION

Manifeste pour une autre cour

Re-création

Étymologiquement, la récréation est un moment de re-création. L'espace dans lequel se déroule cette récréation doit répondre à cet objectif. L'organisation et la gestion de cet espace déterminent la manière dont les élèves vivent ces temps.

Les enfants passent en moyenne 2 heures par jour dans la cour de récréation, plus encore pour ceux qui restent à l'étude ou aux temps périscolaires. Ce temps représente près d'un tiers du temps passé à l'école. L'espace de la cour est donc primordial dans l'apprentissage des enfants, elle se doit d'être une cour de jeux, d'échanges, de détente, de partage, d'apprentissage et de développement.

Didier Heintz, architecte-designer et créateur de jeux pour enfants, travaille sur la relation de l'enfant à son environnement et évoque 4 qualités essentielles pour chaque lieu créé à destination des enfants, quelque soit leur âge :

- *le psychomoteur* : appréhender les distances, franchir un obstacle, maîtriser son corps ;
- *le sensoriel* : toucher, sentir, voir, entendre, parler, être en contact avec la matière ;
- *le relationnel* : se cacher, être vu, être ensemble, interagir, dialoguer ;
- *l'imaginaire* : inventer des histoires, jouer de représentations symboliques.

Loin de contraindre l'enfant dans les activités proposées, les aménagements de la cour doivent le laisser libre d'appréhender et de détourner une installation. La cour de récréation idéale accueille donc des potentialités suggérées et propices à l'imaginaire.

« La terre c'est salissant ! »

Différentes études scientifiques portant sur l'impact des cours de récréation sur le bien-être des enfants révèlent que la nature a une influence positive sur leur concentration, leur stress, leur santé, leurs compétences sociales, leur motricité, leur créativité...

Les cailloux, le sable, la terre, les fleurs sont autant d'éléments développant la coordination, l'agilité ou la sensibilité envers la nature. Dans les écoles disposant d'espaces naturels, les conflits et les accidents sont moins nombreux, les enfants sont moins frustrés et moins agités.

Les cours de récréation doivent donner une place à chacun et être davantage au service de l'épanouissement des enfants qu'à celui du confort des adultes, tout en leur assurant la maîtrise de la sécurité. Le contexte parisien, où l'espace est très contraint, nécessite une plus grande attention du fait de la promiscuité des usages. Petits et grands, filles et garçons, rêveurs et sportifs, jeux libres et pratique de l'EPS, tous doivent cohabiter au sein du même lieu.

VUE AÉRIENNE DE LA COUR PRINCIPALE



VUE AÉRIENNE DE LA COUR ANNEXE



PHOTOS DE L'ANNEXE



SUPERFICIE

La cour principale mesure 1219m² et l'annexe 918m². Elles sont toutes les deux très asphaltées à l'exception des quelques pieds d'arbres et d'un espace de pleine terre de 13m² au sud de la parcelle principale.

DIAGNOSTIC

La fiche d'identité de la cour

CONTEXTE

Le collège Pierre Alviset se situe au 88 rue Monge dans le 5ème arrondissement de Paris, à proximité de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris, dans le tissu haussmannien dense, abritant de grandes institutions. Précédemment utilisé comme asile jusqu'en 1875, puis comme école primaire et maternelle jusqu'en 1959, il devient un collège d'enseignement secondaire, avec deux petits bâtiments le long de la rue Mirbel, aujourd'hui détruits.

La parcelle principale du collège en forme de L longe à l'est la rue Monge, légèrement ascendante vers la place Monge au nord. C'est au 88 de la rue que se situe l'entrée principale. Au nord, depuis la rue Mirbel en surplomb, un accès secondaire permet de se rendre à pied au bâtiment annexe situé au 51 rue Lhomond, alors qu'au sud, dans la rue de l'Épée de Bois, un portail en contrebas permet l'accès aux pompiers, aux livraisons et à la voiture de service. À l'ouest, la parcelle s'adosse à deux ensembles d'immeubles d'habitations, dont le pignon en pierre meulière forme la limite avec la cour du collège.

Le collège Pierre Alviset s'organise autour de trois bâtiments. Le bâtiment A orienté est-ouest donne sur la rue Monge. C'est une barre avec une petite aile au sud. Il est composé de trois étages en pierre de taille avec des allèges de fenêtres en brique rouge. Le bâtiment B, avec une typologie en plot orienté nord-sud, est également composé de trois étages en brique beige. Ces deux bâtiments étaient occupés entre 1900 et 1959 par une école primaire et maternelle. En 1974, un troisième bâtiment est construit sur deux étages, avec le réfectoire en rez-de-cour et une extension sur pilotis. Cette façade rideau des années 80 crée une avancée d'environ 65m² soutenue par quatre piliers, comme un préau.

La deuxième parcelle du collège appelée l'annexe se situe à l'angle de la rue de Lhomond et de la rue Jean Calvin. Le bâtiment d'un étage orienté nord-sud longe la rue Jean Calvin en contrebas. À l'est, le petit gymnase de plein pied s'adosse à la parcelle mitoyenne. Au sud de la parcelle, le pignon couleur crème avec un sous-bassement en pierre meulière abrite la résidence universitaire de Coubertin du CROUS de Paris. Ce pignon de six étages crée un masque important sur la cour de l'annexe.

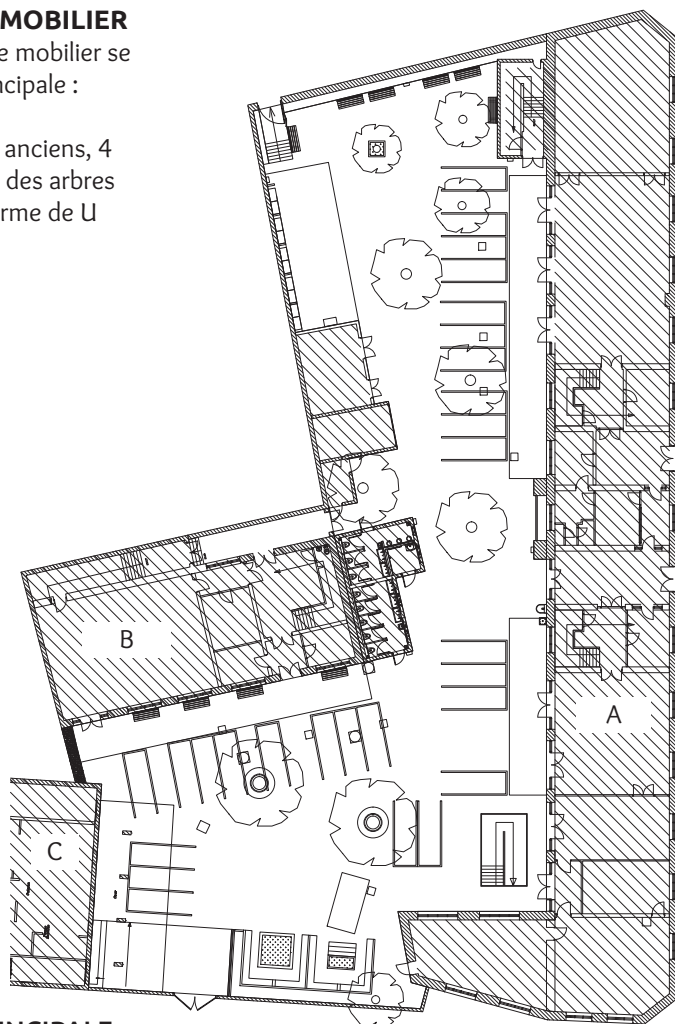
PHOTOS DE LA COUR PRINCIPALE



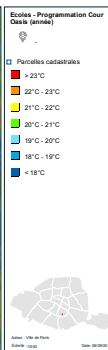
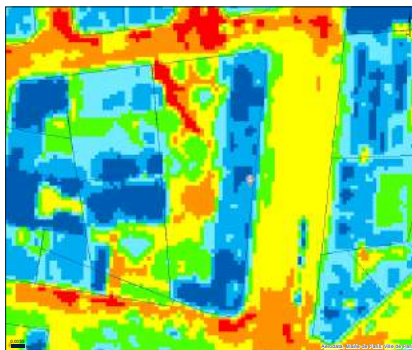
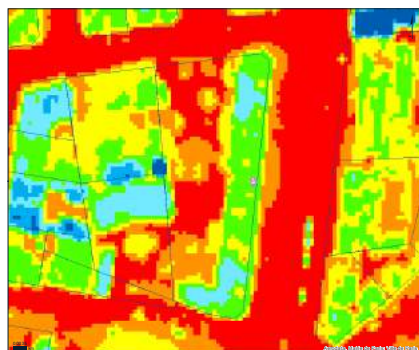
AMÉNAGEMENTS ET MOBILIER

De nombreux éléments de mobilier se trouvent dans la cour principale :

- 12 bancs en bois dont 6 anciens, 4 récents et 2 neufs autour des arbres
- 2 bancs maçonnés en forme de U
- 8 poubelles métalliques
- 1 miroir de surveillance
- 5 panneaux d'affichage
- 5 étagères à casiers
- 1 fontaine à eau
- 3 auvents.



PLAN DE LA COUR PRINCIPALE



THERMOGRAPHIES DE DÉBUT ET DE FIN DE NUIT

COMPOSITION

Le collège Pierre Alviset accueille 21 classes, soit un total de 610 élèves, répartis de la 6^{ème} à la 3^{ème}, avec une classe ULIS (unité locale d'insertion spécialisée) ainsi que quelques élèves malentendants avec leurs traducteurs en langue des signes.

Sur la parcelle principale, il y a donc 3 bâtiments : le bâtiment A abrite des salles de cours, l'administration du collège et la classe ULIS dans l'aile sud en rez-de-cour ; le bâtiment B accueille des salles de cours (laboratoire d'histoire dans les étages et classe d'arts plastiques en rez-de-cour) ; le bâtiment C comporte les cuisines et le réfectoire. Ces bâtiments sont tous accessibles depuis la cour, seul le bâtiment A a un accès sur rue.

Adossées au pignon est du bâtiment B, les toilettes ont été récemment rénovées. Le long du pignon ouest, mitoyen des habitations, deux petits bâtiments abritent un garage et la réserve du matériel de sport, ainsi que dans la continuité, un auvent abritant les casiers.

Le bâtiment de la parcelle de l'annexe, quant à lui, est composé, en rez-de-cour de 2 classes de technologie et du bureau des surveillants. L'annexe a un portail sur la rue de Lhomond. Elle comporte des toilettes extérieurs, dans un bâtiment adossé au pignon est du CROUS.

BIODIVERSITÉ

La cour principale compte 10 arbres dont 9 marronniers et un mûrier. Sept pieds d'arbres sont en pleine terre avec un grillage métallique, 2 pieds d'arbres sont en pavés à joints terreux. Le mûrier est situé dans la zone de pleine terre au sud de la cour principale. Deux emprises carrées, placées dans l'alignement des arbres, sont en décaissé et en grave. Placés parallèlement et perpendiculairement au portail, deux bacs maçonnés en brique encadrent l'entrée depuis la rue Mirbel et soutiennent la différence de niveau.

Entre le bâtiment B et le bâtiment C, dans un bac de béton, des plantes grimpantes accompagnées de fils guides forment un mur végétal. Cette installation a été financée grâce au budget participatif 2018 pour un «collège agréable».

La cour de l'annexe compte 2 érables en pleine terre avec un grillage métallique.

ÉLÉMENTS PARTICULIERS

Le budget participatif 2019 pour un «collège sportif» permettra aux quatre professeurs d'EPS d'installer dans la cour principale un parcours de laser run. La question de l'emplacement et du nombre de casiers pour les 6^{ème} est un élément qui fait débat au sein du collège.

THERMOGRAPHIE

En fin de nuit, trois zones semblent avoir conservé la chaleur accumulée durant le jour : la zone sud exposée toute la journée avec des surfaces minérales et la réverbération des casiers ; la zone centrale, minérale et peu arborée ; la zone nord avec peu de masques et la réverbération du portail métallique.

ATELIERS DES COLLÉGIENS

Déroulé des séances

La première étape de la co-conception est une phase d'ateliers avec les élèves du collège Pierre Alviset. Une classe ambassadrice, la 5^{ème}C avec M. Pagny comme professeur principal, s'est portée volontaire pour réfléchir au futur aménagement de la cour et récolter l'avis de tous les élèves de l'établissement. Les enjeux du projet OASIS sont nombreux et complexes. Pour être en capacité de réfléchir aux transformations de la cour, les élèves ont d'abord été sensibilisés aux multiples thématiques du projet OASIS.

Ces ateliers avec les élèves ont pour objectif de faire émerger des préconisations d'aménagement en suivant une démarche de projet.

La sensibilisation aux enjeux du changement climatique et l'apport de références a permis de matérialiser leurs intuitions et de comprendre les enjeux principaux d'une cour de récréation. Les ateliers ont ensuite permis d'établir un diagnostic d'usages de la cour, sur la base d'observations et d'enquêtes conduites par les collégiens auprès des usagers : élèves, professeurs, principal, agents d'entretien, CPE, assistants de vie scolaire...

Enfin, les élèves, par groupe de 4 ou 5, ont formulé des propositions pour les futurs aménagements à l'aide d'un cahier des charges et en réalisant des plans et des maquettes.

Lors d'une exposition des projets de la classe ambassadrice, les autres classes du collège ainsi que les adultes ont pu donner leur avis en votant pour les idées d'aménagement proposées par les élèves de la 5^{ème}C.

Ateliers sur le temps scolaire

- > Séance 1 : Présentation des ateliers et sensibilisation au réchauffement climatique
Le 18 septembre pendant 1h avec Madame Prestot, professeure de SVT
- > Séance 2 : Fraîcheur, gestion des eaux de pluie et matérialité des sols
Le 20 septembre pendant 1h avec Madame Sicot, professeure de Sciences Physiques
- > Séance 3 : Biodiversité, rôles et relevé des essences en présence
Le 24 septembre pendant 1h avec Madame Glad, professeure d'Histoire et de Géographie
- > Séance 4 : Diagnostic des usages et des dysfonctionnements dans la cour
Le 25 septembre pendant 1h avec Madame Glad, professeure d'Histoire et de Géographie
- > Séance 5 : Enquête auprès des usagers de la cour du collège
Le 1 octobre pendant 2h avec Monsieur Bohadas-Martins, professeur de Français
- > Séance 6 : Projet - Intentions grâce à un cahier des charges illustré
Le 10 octobre pendant 1h avec Monsieur Havel, professeur d'Arts Plastiques
- > Séance 7 : Projet - Réalisation d'une maquette en groupe
Le 11 octobre pendant 2h avec Monsieur Pagny, professeur de Technologie
- > Séance 8 : Projet - Finition de la maquette et rédaction d'un texte d'intentions
Le 16 octobre pendant 1h avec Madame Glad, professeure d'Histoire et de Géographie.

Ateliers avec la classe des ULIS (Unité Locale d'Insertion Spécialisée)

Ce groupe d'élèves encadré par Madame LESUEUR a assisté et participé à trois séances : ils ont réalisé le relevé des essences lors de la séance 3 ; ils ont interrogé la gardienne en séance 5 ; ils ont participé à la rédaction du cahier des charges d'un groupe en séance 6. Grâce aux supports pédagogiques transmis à chaque séance, Madame LESUEUR les a également fait travailler à leur rythme sur les principaux enjeux du projet OASIS et leurs idées de réaménagement de la cour de récréation du collège.

Ateliers avec un groupe d'une vingtaine d'éco-délégués

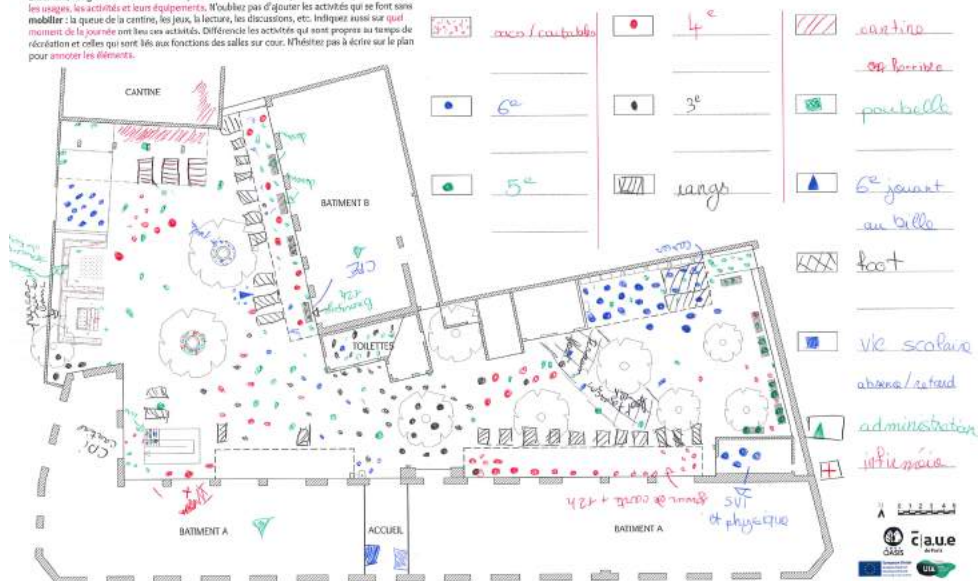
- Ce groupe d'élèves volontaires répartis de la 6^{ème} à la 3^{ème} aura plusieurs missions :
- > Installation de l'exposition des travaux de la classe ambassadrice
 - > Dépouillement des bulletins de vote après l'exposition et restitution des résultats
 - > Participation à la visite du collège Pierre Mendès France, dans le 20^{ème} arrondissement
 - > Restitution de la visite aux autres élèves sous forme d'articles et d'affiches.

Ils seront les médiateurs et les relais entre les élèves du collège et les débats et prises de décisions des concertations adultes, afin d'expliquer et de comprendre l'évolution du projet OASIS durant son processus de création.

NOTRE COUR : LE RELEVÉ DES USAGES

Ensemble, désignez un scribe. C'est lui qui inscriera le relevé sur ce plan. Ensuite, repérez sur le plan les usages, les activités et leurs équipements. N'oubliez pas d'ajouter les activités qui se font sans mobilier : la queue de la cantine, les jeux, la lecture, les discussions, etc. Inscrivez aussi sur quel moment de la journée ont lieu ces usages. Différenciez les activités qui sont propres au temps de récréation et celles qui sont liées aux fonctions des salles sur cour. N'hésitez pas à écrire sur le plan pour annoter les éléments.

LÉGENDE



Relevé des usages dans la cour du collège Pierre Alviset

OBSERVATIONS ET ENTRETIENS

Diagnostic des collégiens

À partir de l'observation de la cour de récréation, du diagnostic et des entretiens réalisés par les élèves, un état des lieux peut être fait.

Lors des entretiens, les élèves ont interrogé les usagers de la cour sur ce qui leur plaît, les problèmes et les manques. En participant à ces entretiens, ils ont pu comprendre qu'ils n'étaient pas les seuls à avoir des envies pour la cour de récréation. Le diagnostic des usages a permis de situer les différentes activités des collégiens, en fonction des moments (récréation, pause méridienne), de leur genre et leur âge.

Tous s'accordent à dire que l'espace de récréation est très contraint. La surface au sol par rapport au nombre d'élèves induit une densité forte et donc une pauvreté des usages observables. L'activité principale dans la cour du collège Alviset est la discussion.

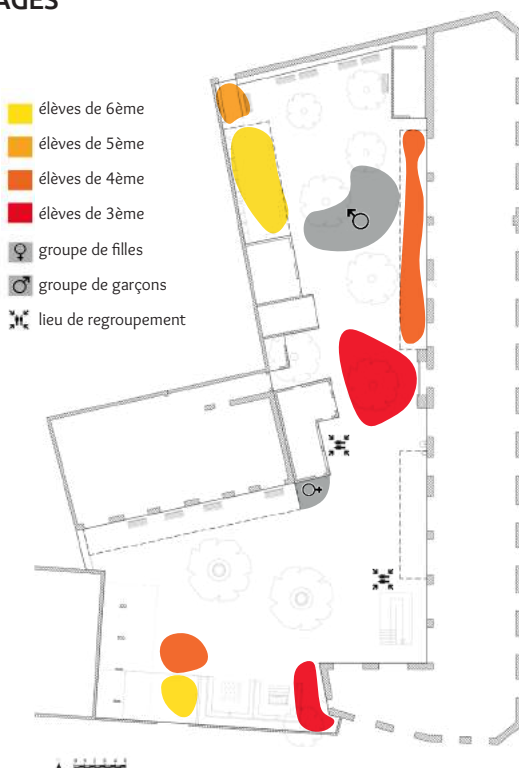
RÉPARTITION DES GENRES ET DES ÂGES

La position des groupes dans la cour dépend de leur classe d'âge.

Par exemple, les 6^{ème} sont proches de leurs casiers sous l'auvent alors que les 3^{ème} sont plus proches de l'accueil du bâtiment A, à proximité du bureau des surveillants.

Quant aux 5^{èmes}, un groupe est installé sur les marches de l'escalier menant à l'annexe et un groupe de 4^{ème} se rassemble sous le auvent devant le préau et la salle de permanence.

Ce positionnement par classe et ces lieux de regroupement sont issus des diagnostics des élèves. Ils ne sont pas représentatifs d'une «vérité» observable à toutes les récréations.



Les élèves déambulent souvent dans la partie centrale entre les différents arbres. D'autres bavardent debout en groupe en occupant une position fixe dans la cour.

Les élèves s'adosent également aux façades pour discuter et quelques uns s'assoient sur les rares bancs ensoleillés (ceux le long de la façade sud du bâtiment B et le long du mur au nord de la parcelle). Ils utilisent les marches de l'escalier menant à l'annexe, ceux de la cage d'escalier métallique menant au CDI ainsi que les bancs maçonnés disposés en forme de U pour se regrouper.

L'autre activité mise en avant par les élèves est le foot. Cette activité principalement pratiquée par les garçons du collège polarise des conflits d'usages, puisqu'elle est centrale dans la zone de discussion, qu'elle sépare en deux zones distinctes.

D'autres zones de jeux sont révélées par les élèves : autour des bancs maçonnés et dans les recoins, sous les auvents ou le préau du réfectoire, à l'abri de la pluie et des passages. Les recoins (angles ou renforcements formés par les bâtiments), espaces souvent ombragés, sont utilisés pour ne pas être vus des surveillants et deviennent des lieux de cachettes, de secrets mais aussi de conflits.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS

Des mises en rang à des temps précis de la journée ou pour des activités particulières ont été mises en évidence. À la fin de la récréation, les élèves se mettent en rang par classe devant les marquages au sol, répartis dans toute la cour du collège.

Pour se rendre à l'annexe, les élèves forment un rang devant l'escalier donnant sur la rue de l'Épée de Bois. Pour accéder au CDI, un rang est formé devant la cage de l'escalier métallique.

À la pause méridienne, les demi-pensionnaires attendent sous le préau du bâtiment C pour entrer déjeuner dans le réfectoire.



- > le sol asphalté est repris voir absent à de multiples endroits
- > ces espaces créent des irrégularités de sol, dangereuses et créatrices de zones favorables à la stagnation de l'eau de pluie et à la formation de flaques d'eau
- > l'absence de gouttières sur les quatre auvents créé des écoulements d'eau
- > le sol est dégradé à cause du ruissellement de l'eau de pluie
- > des problèmes de gestion et d'évacuation des eaux pluviales
- > certains bancs en bois sont défectueux, instables ou cassés
- > les bancs maçonnés sont considérés comme inesthétiques par les élèves
- > les bancs autour des arbres sont souvent salis par les déjections des oiseaux
- > ces nouveaux bancs sont difficiles d'entretien à cause de leurs pieds
- > les poubelles métalliques ne sont pas pratiques pour l'entretien
- > la cage d'escalier vers le CDI est perçue comme trop encombrante
- > l'entrée dans la classe ULIS au sud du bâtiment A est peu accueillante
- > la faible diversité des essences limite le développement d'une biodiversité variée.



Exposition des travaux d'élèves au collège Pierre Alviset

PROJETS DE COUR RÊVÉES

Les propositions des collégiens

Les séances 6, 7 et 8 avaient pour objet la formulation et la représentation de la cour rêvée des élèves.

Les 31 élèves de la classe 5^{ème}C composée de 2 élèves malentendants :

Adam, Adèle, Agathe, Alice, Anatole, Angéline, Aram, Ariane, Charlotte, Éléonore, Evan, Félix, Gavroche, Iris, Ismaël (absent à partir de la séance 6), Jean-Paul, Julie, Kenzo, Léo, Lou-Ann, Marion, Maya, Mia, Niels, Noé, Olympe, Selma, Timothé, Thomas et Zainabou.

Chacun des 7 groupes formés de 4 ou 5 élèves a fait émerger un projet d'aménagement, tout en reprenant les mêmes éléments d'expression :

- > un cahier des charges, suite à la sélection de références ;
- > un texte de présentation résumant leurs intentions de projet ;
- > une maquette spatialisant leurs idées d'aménagement.

À partir de l'observation de leur maquette et de la lecture de leur texte d'intentions, chaque projet d'aménagement a été résumé selon 4 thématiques :

- la partition de la cour selon leur matérialité, en lien avec leur usage
- les aménagements emblématiques proposés dans chaque projet
- l'eau comme ressource à gérer ou élément rafraîchissant
- les éléments ou espaces de végétalisation.

Les expressions des élèves ont parfois été reprises sous la forme de citation.

Suite à l'analyse de ces projets, des schémas de répartition des usages et des sols, ainsi que la présence de l'eau et du végétal, ont été réalisés. Ils respectent la légende suivante :

	Nouveaux aménagements		Éléments de végétalisation
	Zone enherbée		Point d'eau pour apporter de la fraîcheur
	Zone en revêtement bois		Gestion des eaux de pluie
	Zone d'assises		Voie carrossable
			Cheminements

Éléments de références présentés aux collégiens

Nombre de fois où ils ont été choisis par les 7 groupes

Activités et aménagements



4



3



2



3



2



2



2



0



0



0



0

Ambiances et matérialités



7



0



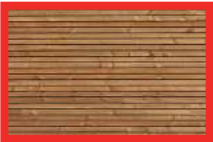
0

Par ailleurs, concernant la présence de la biodiversité :

- 5 groupes ont proposé des toitures végétalisées dont 1 avec un potager ;
- 4 ont souhaité végétaliser les murs dont 1 avec des bacs de plantation ;
- 3 ont proposé de végétaliser la cage d'escalier du CDI ;
- 1 groupe a végétalisé les piliers du réfectoire.

Par ailleurs, concernant la présence de point d'eau dans la cour :

- 2 groupes ont proposé l'installation de fontaines décoratives ;
- 2 groupes ont souhaité créer des cheminements d'eau, tels que des rivières.

Végétation et biodiversité	Gestion et chemins de l'eau	Sols
	 5	 7
	 3	 6
	 2	 5
	 2	 2
	 1	 1
	 0	 1
		 0
		 0



Agathe, Alice, Angéline et Lou-Ann

Leur cour est divisée en 2 parties :

- une pelouse avec des chemins en pavés enherbés au sud ;
- un revêtement en bois au nord pour limiter la présence de «gadoue» en cas de pluie ;

2 aménagements emblématiques :

- un amphithéâtre convivial ;
- une cachette végétalisée sous l'actuel auvent des casiers ;

2 façons d'apporter de la fraîcheur grâce à la présence de l'eau :

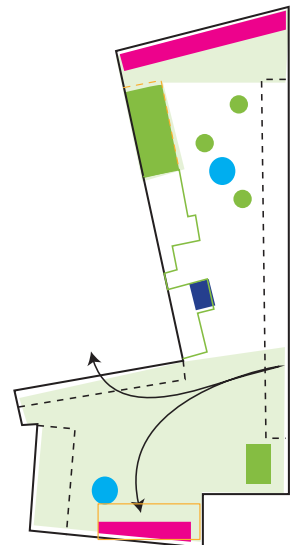
- une fontaine «à l'ancienne» ;
- une mare en «forme de fleur» ;

2 éléments de végétalisation :

- la cage de l'escalier du CDI ;
- les toitures de l'actuel auvent des casiers et du garage de service.



Une récupération en toiture des eaux pluviales
pour alimenter les toilettes





Une zone calme avec une cachette végétalisée sous l'auvent et des pieds d'arbres enherbés



À proximité du réfectoire, des cheminements pavés menant à un amphithéâtre convivial

Adam, Anatole, Ariane, Iris et Noé

Leur cour est divisée en 4 parties :

- la majorité du sol en béton drainant avec des copeaux au pied des arbres ;
- 2 zones calmes avec du revêtement en bois, devant les toilettes et dans le recoin au nord de la cour ;
- une zone sportive enherbée au sud ;

Un aménagement emblématique :

- une structure sportive avec des barres de traction au niveau des actuels bancs maçonnés ;

Une façon d'apporter de la fraîcheur grâce à la présence de l'eau :

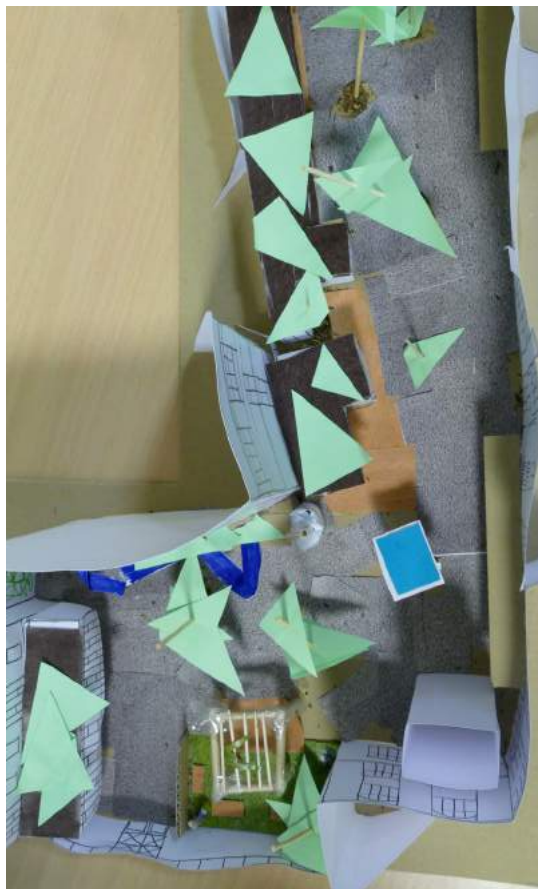
- un brumisateur central ;

Une façon de gérer les eaux de pluie :

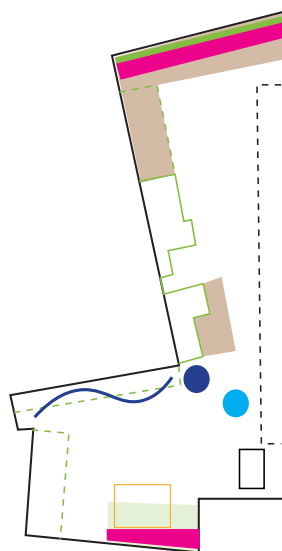
- des gouttières «en verre» pour observer le cheminement de l'eau ;

2 éléments de végétalisation :

- les toitures des toilettes et l'actuel auvent des casiers avec des potagers ;
- les murs pignons orientés au sud.



Le long du mur mitoyen nord, un coin calme avec des assises adossées à un mur végétalisé





Un coin sportif avec des barres de traction et des assises sur une zone enherbée



Des «tuyaux en verre» sur l'avent pour collecter l'eau de pluie dans une citerne afin d'arroser les plantes voisines



Charlotte, Éléonore, Mia, Olympe et Selma

Leur cour est divisée en 3 parties :

- une zone enherbée au nord ;
- une zone en revêtement bois au centre de la cour avec des cheminements en pavés enherbés ;
- une zone de pavés enherbés au sud ;

3 aménagements emblématiques :

- des cabanes en bois avec des toitures végétalisées au nord de la cour ;
- deux amphithéâtres au niveau des actuels bancs maçonnés au sud ;
- une fresque de street-art sur le mur pignon est du bâtiment B ;

Une façon d'apporter de la fraîcheur grâce à la présence de l'eau :

- plusieurs brumisateurs ;

Une façon de gérer les eaux de pluie :

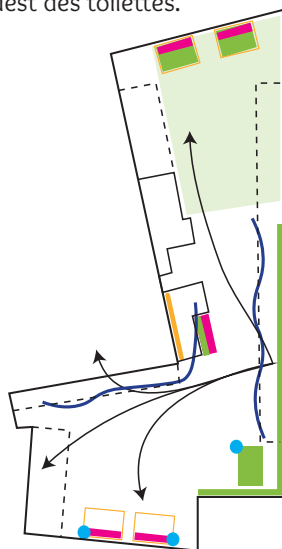
- des gouttières sur les auvents ;

3 éléments de végétalisation :

- la cage d'escalier du CDI ;
- des bacs de plantes au mur ;
- le mur ouest des toilettes.

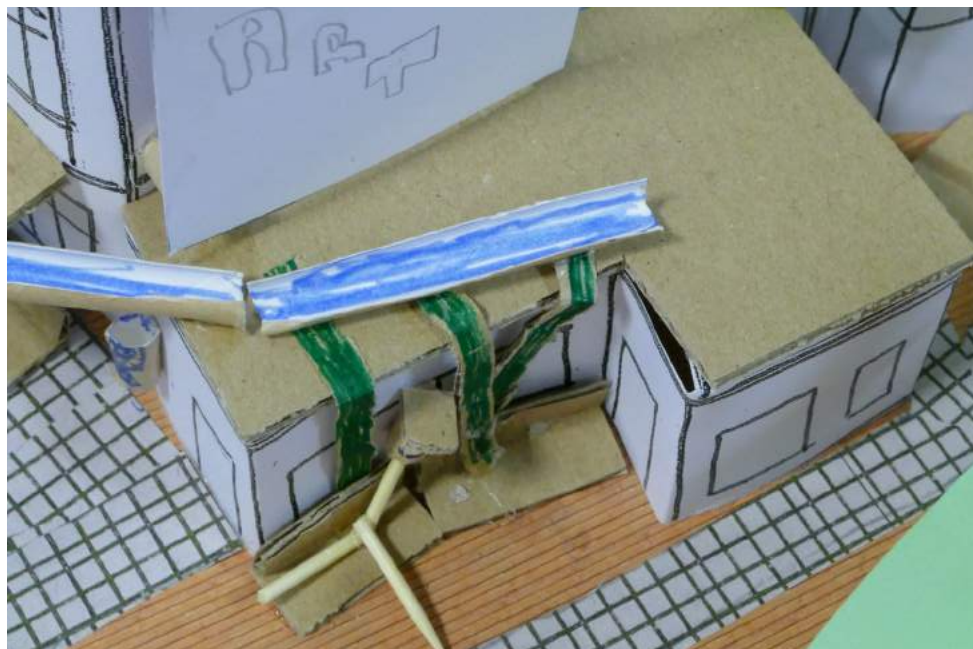


La végétalisation de la cage d'escalier et sur le linéaire des façades, des bacs de plantes





Un coin calme avec des cabanes en bois au toit végétalisé pour «se reposer à l'ombre»



Le long des toilettes, une zone calme avec des assises et un mur végétalisé, et au-dessus, sur le pignon, une fresque de street-art

Félix et Jean-Paul

Leur cour se divise en 3 parties :

- 2 zones sportives : une en béton drainant «pour jouer au basket» au milieu de la cour ; une enherbée «pour jouer au foot et au catch» au nord ;
- une zone calme en bois au sud ;

2 aménagements emblématiques :

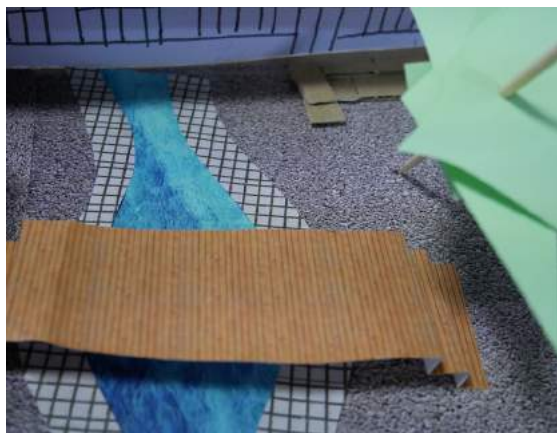
- des équipements sportifs (panier de basket, cages de foot, barres de traction) ;
- des assises contre le mur mitoyen au nord ;

Une façon d'apporter de la fraîcheur grâce à la présence de l'eau :

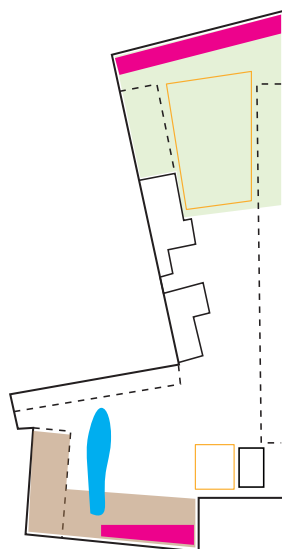
- une «petite rivière» au sud ;

Une façon de gérer les eaux de pluie :

- des gouttières pour «récupérer l'eau de pluie pour les plantes».



Une «petite rivière» avec son pont en bois et ses berges en pavés enherbés





Une zone sportive en béton drainant et une zone calme sur un revêtement en bois



Un coin sportif enherbé avec un amphithéâtre, des cages de foot et des barres de traction

Aram, Gavroche, Kenzo, Maya et Nils

Leur cour est divisée en 4 :

- 2 zones de sport : en pavé pour le basket et enherbée pour le foot ;
- zone calme en pavés enherbés sous le préau du réfectoire à l'ouest ;
- zone calme en bois sous les auvents ;

3 aménagements emblématiques :

- une pergola végétalisée pour symboliser l'entrée du collège ;
- un « arbre » à paniers de basket ;
- de nouveaux bancs ;

Une façon d'apporter de la fraîcheur grâce à la présence de l'eau :

- de nouvelles fontaines à eau ;

Une façon de gérer les eaux de pluie :

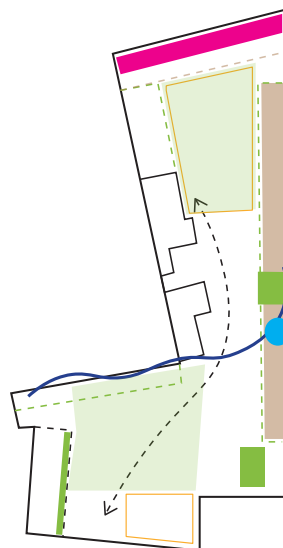
- collecte sur les toitures pour « arroser les plantes » ;

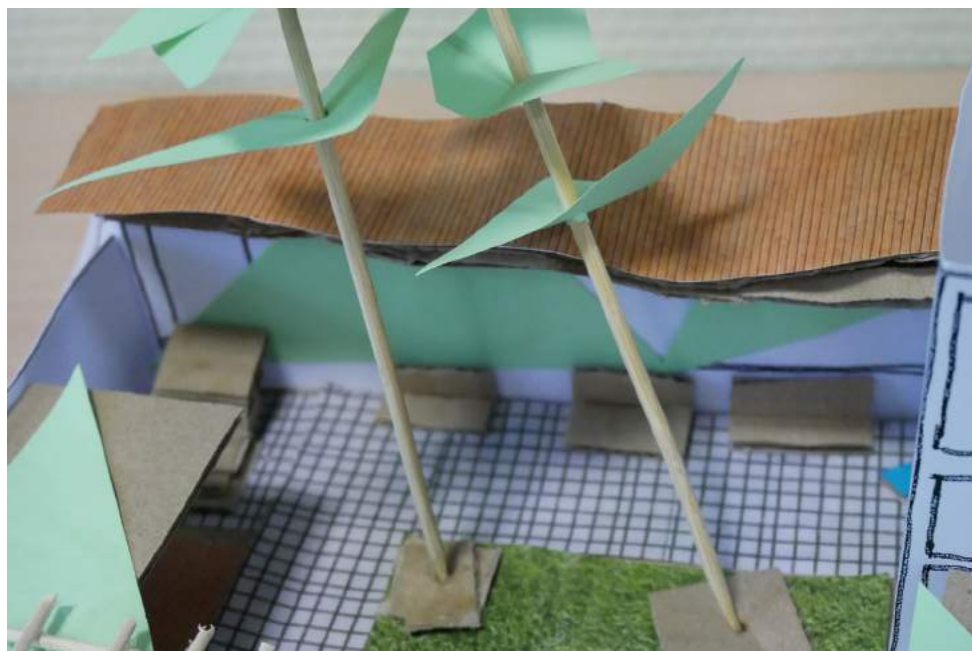
3 éléments de végétalisation :

- toutes les toitures des auvents ;
- la cage d'escaliers du CDI ;
- les poteaux du réfectoire.



Un portique d'entrée végétalisé et un revêtement en bois sous les auvents végétalisés





Une zone calme en pavés enherbés avec une toiture en bois pour abriter les bancs actuels



Un coin sportif avec un «arbre» à paniers de basket et des cheminements en pavé



Adèle, Léo, Marion,
Thomas et Timothé

Leur cour est divisée en 3 parties :

- une zone en revêtement bois ;
- des pavés enherbés au centre ;
- une zone de pelouse au nord ;

3 aménagements emblématiques :

- des bancs autour des arbres ;
- des pergolas végétalisées au sud ;
- un tableau noir d'expression sur le mur mitoyen au nord ;

2 façons d'apporter de la fraîcheur grâce à la présence de l'eau :

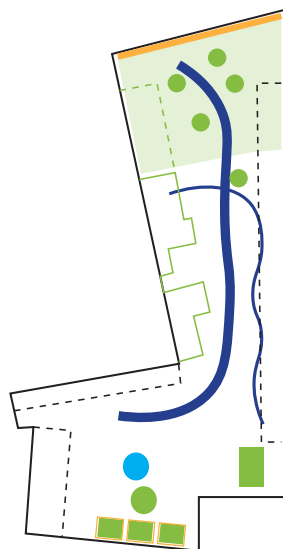
- un brumisateur central ;
- une rivière dans toute la cour «remplie avec de l'eau de pluie» ;

2 éléments de végétalisation :

- les toitures des auvents ;
- une serre au sud de la cour.



Une zone de fraîcheur avec une toiture
et un espace enherbé central





Une rivière «peu profonde pour éviter les accidents»
et alimentée par les gouttières des auvents



Un coin calme avec des assises autour des arbres et une fontaine alimentée par la rivière

Evan, Julie et Zainabou

Leur cour est divisée en 3 :

- la majorité en pelouse pour le sport (foot, vélo et basket) ;
- un cheminement en pavés enherbés pour le trajet de la voiture ;
- des zones calmes sous les auvents ;

2 aménagements emblématiques :

- une «cabane avec un amphithéâtre» et une toiture végétalisée au nord ;
- un amphithéâtre à l'endroit des actuels bancs maçonnés ;

Une façon d'apporter de la fraîcheur grâce à la présence de l'eau :

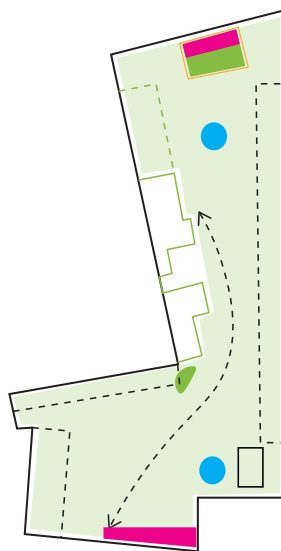
- une fontaine décorative à côté de la cabane végétalisée ;
- des jeux d'eau à proximité de la cage d'escaliers du CDI ;

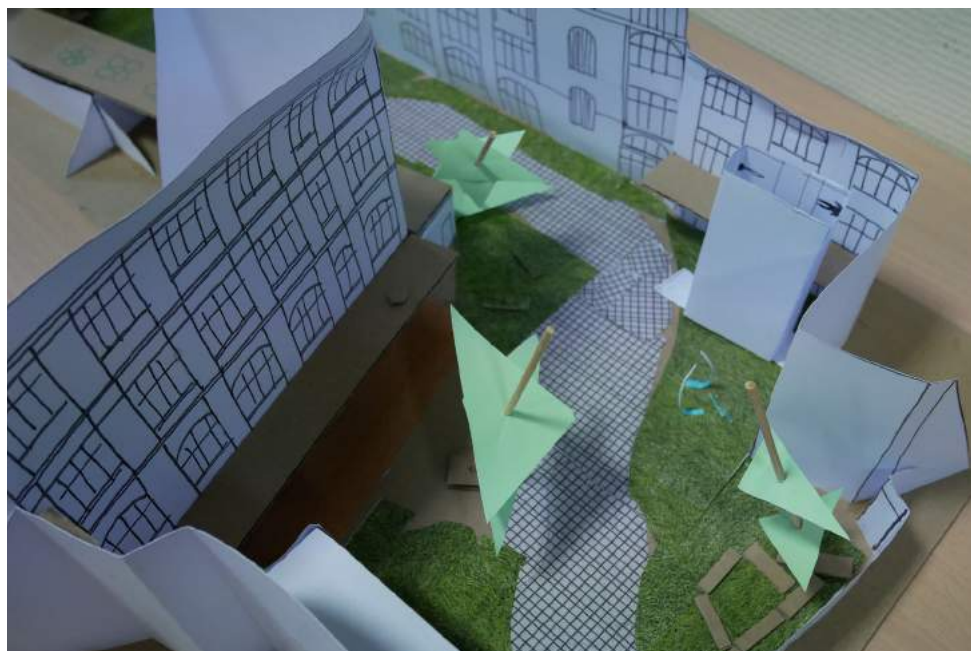
3 éléments de végétalisation :

- les plantes grimpantes sur la cabane ;
- la toiture des toilettes ;
- des buissons.



Le long du mur, une zone calme avec une cabane végétalisée et une fontaine décorative





Une cour totalement enherbée avec une voie carrossable en pavés enherbés



Une zone calme en pelouse avec des jeux d'eau et un amphithéâtre

PRÉCONISATIONS DES ÉLÈVES

Analyse des projets des collégiens

1. La répartition des usages

Dans les projets des élèves, une répartition des usages a fait l'unanimité : deux recoins, zones déjà définies spatialement par la configuration de la cour, ont été identifiés pour accueillir des activités particulières, libérant ainsi un espace central de déambulation.



Le premier recoin est au nord de la parcelle le long de la rue de l'Épée de bois. Certains groupes ont choisi d'établir une zone calme avec des assises pour profiter de cet espace ensoleillé et isolé. Ce recoin abritant déjà un espace de jeux de ballon, d'autres ont préféré installer des activités plus sportives, leur donnant plus d'espace qu'actuellement.



Le deuxième recoin est situé au sud de la parcelle le long de la rue de Mirbel. Celui-ci abrite déjà des bancs maçonnés, utilisés comme zone d'assise et de repos. Certains groupes se sont saisis de cette activité préexistante pour la développer, en agrandissant l'emprise de cette zone calme. D'autres ont voulu supprimer les bancs actuels pour créer une zone sportive, étant suffisamment à l'écart pour éviter les conflits liés aux jeux de ballon.

2. Les cheminements et les espaces d'entrée

Certains groupes ont pensé à des cheminements qui rejoignent les entrées des différents bâtiments qui bordent la cour. Ils définissent ainsi les parcours importants de la cour. Deux groupes ont réfléchi à la voie réservée à la voiture de service, qui a son garage dans la cour, le long du mur mitoyen avec la parcelle d'habitations.



Des élèves ont interrogé l'espace d'entrée dans la cour depuis le bâtiment A, faisant face aux toilettes, comme étant à signaler, à travailler. Par ailleurs, la zone abritée à l'entrée du réfectoire a rarement été traitée, à l'exception de la végétalisation des piliers et d'une proposition d'espace calme d'expression.

Globalement, dans leurs propositions, les sept groupes ont voulu enrichir et diversifier les usages de leur cour actuelle, tout en les situant et en les délimitant précisément.

3. Des lieux de sociabilité

Les élèves souhaitent conserver une zone centrale sans mobilier particulier, pour permettre une liberté d'appropriation avec les usages actuels : la conversation par groupe debout ou en marchant. Ils souhaitent encore pouvoir déambuler autour des arbres.



Ils ont souvent remis au cause les assises à disposition dans la cour, soit en les changeant, soit en les développant. Ils ont largement choisi d'installer des cabanes ou des pergolas végétalisées, montrant ainsi leur souhait de créer des espaces intimistes et de repos.

Par ailleurs, ils ont fréquemment souhaité positionner des amphithéâtres à ciel ouvert, pour des conversations plus dynamiques ou des classes en extérieur. Cette idée de faire classe en extérieur semble déjà intéresser certains enseignants du collège.

4. Supports d'activités

La présence de mobilier pour des activités sportives a été fortement plébiscitée, leur permettant ainsi de se dépenser et de s'exercer pendant le temps de récréation. Certains ont conforté les jeux de ballon actuels en installant des cages de foot ou des arbres à basket. D'autres ont préféré des barres de traction prenant moins de place.



Deux groupes ont également proposé un espace d'expression avec un tableau noir, placé soit sur le mur mitoyen avec la rue de l'Épée de bois, soit sous l'espace abrité à l'entrée du réfectoire.

5. Végétation et biodiversité

L'ajout de végétation a été largement représenté dans les projets des élèves. Ils conservent la végétation en présence et souhaitent la densifier. Face à l'occupation déjà dense des sols, ils proposent de végétaliser les surfaces verticales (murs mitoyens, façades, cage d'escalier).



Ils ont aussi pensé à végétaliser les nombreux auvents de la cour et la toiture-terrasse des toilettes, ainsi que les pieds des arbres, enlevant ainsi les grilles métalliques actuelles. Ils ont largement mis en évidence le côté apaisant et esthétique de la végétation.

6. Gestion et cheminement de l'eau

Les élèves ont été nombreux à imaginer différentes façons d'apporter de l'eau dans leur future cour. Certains ont installé des fontaines, des mares pour apporter de la fraîcheur, et surtout pour donner une ambiance apaisante à la cour. Ils ont été séduits par l'installation de brumisateurs, afin de se rafraîchir en été.



La gestion de l'eau de pluie a été considérée de deux façons :

- comme étant esthétique et ludique. Certains scénarisent son cheminement le long des toitures avec des gouttières transparentes ou sur le sol avec par exemple une rivière.
- comme une ressource à récupérer pour l'arrosage des plantes, sachant que la collecte de l'eau de pluie se fera donc à proximité des zones végétalisées.

7. Les matériaux choisis et les ambiances créées

Les sept groupes ont tous choisi une ambiance végétale et naturelle pour leur future cour, choisissant largement de l'herbe ou du bois pour le revêtement de sol. Ils ont privilégié des revêtements perméables pour permettre à l'eau de pluie de s'infiltrer, pour rafraîchir les sols de leur cour. D'autre part, ils ont, pour chacun des recoins, pensés à un matériau au sol adapté à l'ambiance souhaitée et à l'activité installée.



Ils ont alors proposé une multitude de revêtements de sol, donnant un aspect patchwork à leur cour, traduisant la diversité et la particularité des usages, souvent accentué par la présence de cheminements. Par exemple, pour les zones sportives, les élèves ont privilégié des sols durs ou amortissants, alors que pour les zones calmes ou de détente, ils ont souvent choisi des sols perméables et naturels. Enfin, pour marquer les cheminements, ils ont souvent préféré des pavés enherbés.

Bulletin de vote pour les idées de la cour rêvée des élèves

MA COUR D'ÉCOLE OASIS

En allant voir l'exposition « ma cour d'école OASIS », tu as découvert les thèmes des ateliers de sensibilisation ainsi que les propositions des élèves de la classe de 5^{ème}C pour le réaménagement de ta cour de récréation. **En répondant à ce bulletin de vote, tu vas pouvoir donner ton avis !**

TRAITER LES RECOINS DANS NOTRE COUR OASIS

1. Le coin des bancs maçonnés



2. Le coin de l'escalier et des casiers



Voici 3 façons de traiter les 2 recoins dans ta cour, proposées en maquette par les élèves.

Pour chacun des recoins, numérote de 1 à 3 ta proposition préférée à celle que tu apprécies le moins.

1. Le coin des bancs maçonnés



Une zone calme avec une serre et des pergolas végétalisées



Une zone sportive avec un sol minéral



Une zone calme avec un amphithéâtre

2. Le coin de l'escalier et des casiers



Une zone calme avec des cabanes en bois



Une zone calme avec un mur végétalisé et des assises



Une zone sportive enherbée avec un amphithéâtre

LES FAÇONS DE GÉRER L'EAU DANS NOTRE COUR OASIS

L'eau peut être utile pour le rafraîchissement de la cour OASIS et l'eau de pluie peut être une ressource à collecter et à réutiliser. Voici 6 façons de gérer l'eau dans la cour, proposées en maquette par les élèves. Parmi celles-ci, numérote de 1 à 6 ta proposition préférée à celle que tu apprécies le moins.



Une rivière alimentée par les gouttières des auvents



Une mare décorative



Des gouttières pour collecter les eaux de pluie



Des jeux d'eau pour se rafraîchir



Un brumisateur et des gouttières pour rafraîchir



Une fontaine d'eau potable pour boire dans la cour

LES ÉLÉMENTS DE VÉGÉTALISATION DANS NOTRE COUR OASIS

Voici 6 éléments de végétalisation de la cour proposés en maquette par les élèves.

Parmi ceux-ci, numérote de 1 à 6 ta proposition préférée à celle que tu apprécies le moins.



Végétalisation des poteaux du réfectoire



La cage d'escaliers avec des plantes grimpantes



Végétalisation d'un portique d'entrée



Végétalisation des auvents



Végétalisation au pied des arbres



Un bosquet dense d'arbres et de plantes

LES IDÉES DE MOBILIER POUR NOTRE COUR OASIS

Voici 6 idées d'aménagements dans la cour, proposées en maquette par les élèves.

Parmi celles-ci, numérote de 1 à 6 ta proposition préférée à celle que tu apprécies le moins.



Un panier de basket



Des barres de traction



Des bancs autour des arbres



Un tableau noir d'expression



Un amphithéâtre convivial à ciel ouvert



Des assises couvertes par une toiture

EXPOSITION DES PROPOSITIONS

Résultats des bulletins de vote

Les travaux des élèves ont été exposés dans le CDI du 8 au 21 novembre. À cette occasion, les élèves et les équipes du collège ont eu l'opportunité de voter pour des idées découlant des projets de la cour rêvée des élèves.

Sur le bulletin, 5 questions étaient posées avec 3 ou 6 possibilités. Les votants étaient invités à hiérarchiser les idées par ordre de préférence.

- Comment traiter les deux recoins de la cour du collège : celui au niveau des bancs maçonnés et celui au niveau de l'escalier de l'annexe ? 3 possibilités.
- Quelles façons de gérer l'eau dans la cour OASIS ? 6 possibilités.
- Quels éléments de végétalisation dans la cour OASIS ? 6 possibilités.
- Quelles idées de mobilier pour la cour OASIS ? 6 possibilités.

Au total, 271 personnes ont participé dont :

- 88 élèves en 6ème ;
- 82 élèves en 5ème ;
- 47 élèves en 4ème ;
- 36 élèves en 3ème ;
- 18 adultes (professeurs, équipe éducative, équipe de gestion, d'entretien, parents d'élèves...).

Les éco-délégués ont participé au dépouillement des bulletins : 258 bulletins ont été comptabilisés et 13 bulletins ont été considérés comme nuls. Tous les choix ont été reportés en tenant compte des ordres de préférence. Un coefficient a été attribué en fonction de la hiérarchie du choix : par exemple, la première idée choisie valait 6 fois plus que la dernière idée. Suite aux deux heures de dépouillement manuel et de leur traitement par le coefficient multiplicateur, voici les résultats des bulletins :

Quel type d'activités dans le recoin des bancs maçonnés ?



1er :
Une zone calme



2ème :
Une zone sportive



3ème :
Une zone végétalisée

Quel type d'activités dans le recoin de l'escalier et des casiers ?



1er :
Une zone calme



2ème :
Une zone sportive



3ème :
Une zone végétalisée

Comment traiter l'eau dans la cour OASIS ?



1er :
Un brumisateur



2ème :
Une rivière



3ème :
Une fontaine
d'eau potable



4ème :
Des jeux d'eau



5ème :
Une mare



6ème :
Des gouttières

Quels éléments de végétalisation dans la cour OASIS ?



1er :
Un bosquet dense



2ème :
La cage d'escaliers



3ème :
Les auvents



4ème :
Un portique d'entrée

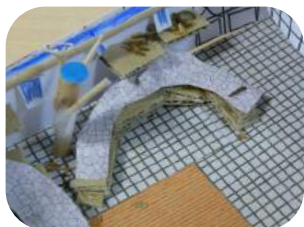


5ème :
Les pieds des arbres



6ème :
Les poteaux du réfectoire

Quels mobiliers installer dans la cour OASIS ?



1er :
Un amphithéâtre
convivial



2ème :
Des barres de traction



3ème :
Des assises
couvertes



4ème :
Un panier de basket



5ème :
Des bancs autour des arbres



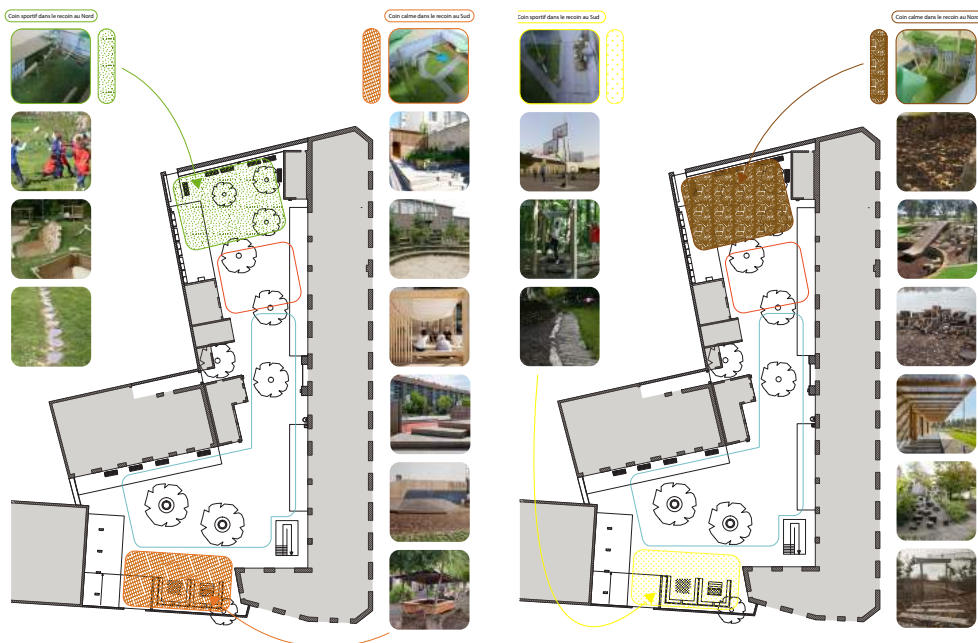
6ème :
Un tableau noir
d'expression

SCÉNARIOS DE TRANSFORMATION

Propositions

Suite à l'analyse des travaux des collégiens et aux résultats des votes, deux hypothèses de transformation ont été présentées à la communauté éducative. Le premier atelier de concertation du jeudi 14 novembre 2019 a réuni sept enseignants, le principal, la CPE, deux parents d'élèves, deux éco-délégués et une représentante de la DASCO. Après un rapide bilan du diagnostic des collégiens, le CAUE de Paris a présenté deux scénarios.

Les deux propositions se focalisent sur l'aménagement des deux recoins précédemment identifiés par les collégiens, en conservant la zone de foot actuelle (en rouge) et la zone de déambulation libre pour la discussion (en bleu).



SCÉNARIO 1

Au sud, un aménagement calme à l'ombre avec une estrade en bois accueillant des gradins et des bacs de plantation ; au nord, un aménagement sportif avec une prairie de jeux, des jeux d'équilibre et un mur végétalisé sur le mur mitoyen.

SCÉNARIO 2

Au sud, un aménagement sportif avec un sol stabilisé, des barres de traction et un arbre à basket ; au nord, un aménagement calme de sous-bois avec des copeaux et des souches pour former un amphithéâtre naturel.

SCÉNARIO 3

Au sud et au nord, deux recoins calmes, un sous-bois dans la zone arborée et une estrade en bois à l'ombre ; dans la cour B, une zone active (jaune) et dans la cour A, un labyrinthe végétal (vert) avec un travail sur les façades pour les végétaliser et les dynamiser.

Sous-bois calme avec copeaux



Plateforme d'expression



Parcours de laser run



Zone calme de sous-bois



Zone d'assises en bois



Zone d'expression



Zone sportive



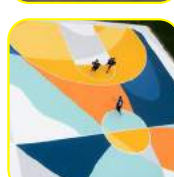
Zone plantée

Aménagements muraux



Récupération de l'eau

Espace sportif flexible et coloré

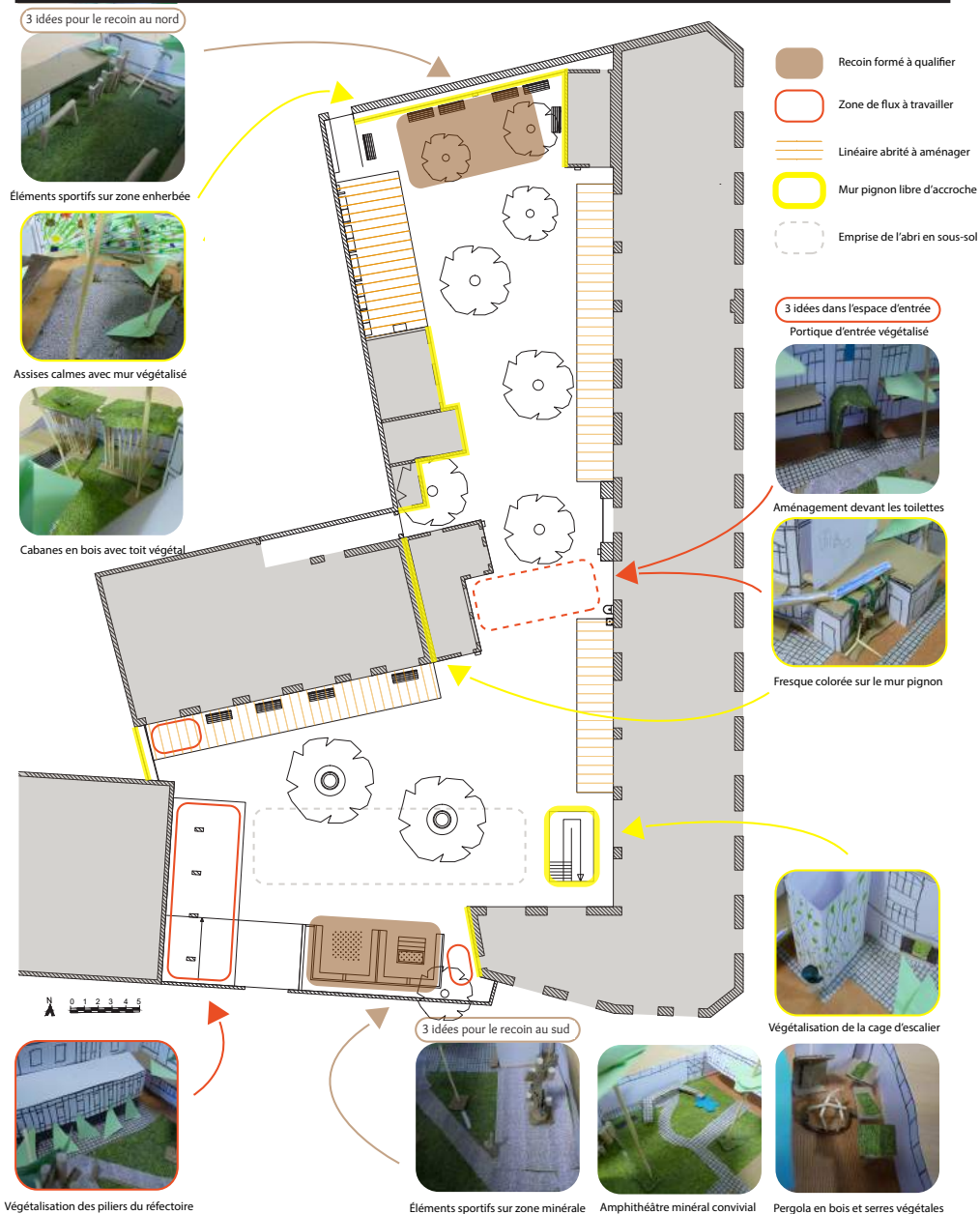


Amphithéâtre convivial



ANALYSE DES POTENTIELS

Zones à qualifier, travailler et améliorer



CO-CONCEPTION

Ateliers avec la communauté éducative

Trois ateliers de concertation sont proposés selon un format de conseil d'administration élargi pour mettre au point un projet de réaménagement partagé. Ils réuniront le chef d'établissement, les enseignants, le conseiller principal d'éducation (CPE) et les surveillants, mais également : les agents d'entretien, les parents d'élèves élus, les représentants des éco-délégués, le/la médecin et psychologue scolaire, le/la gardien/ne.

- Un premier atelier pour restituer le travail des élèves et faire des propositions de scénarios d'aménagements issus des ateliers.
- Un second pour rendre compte des contraintes techniques formulées par les services opérationnels de la Ville de Paris et décider des choix de couleurs, structures et matériaux.
- Un troisième pour finaliser, avec la Section Locale d'Architecture, le projet d'aménagement proposé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Des réunions de suivi avec les services opérationnels de la Ville de Paris (Section Locale d'Architecture - SLA et Direction des Affaires Scolaires - DASCO) sont réalisées en parallèle des ateliers de concertation. Elles permettent de rendre compte des contraintes techniques et budgétaires, et de rendre ainsi concrètes les idées des élèves et de la communauté scolaire.

Des préconisations sont ensuite formulées par le CAUE de Paris pour guider la rédaction du CCTP par la SLA. Tous les échanges et arbitrages sont faits en gardant à l'esprit les intuitions initiales formulées par les élèves.

Dates des quatre ateliers de travail avec la communauté éducative :

- › Séance 1 : jeudi 14 novembre à partir de 16h30 sous forme de réunion d'information
- › Séance 2 : mardi 28 novembre en deux ateliers : avec la CPE pour échanger sur la surveillance puis avec les enseignants lors d'une permanence sur la pause méridienne
- › Séance 3 : mardi 10 décembre à partir de 16h30 sous forme de discussion et de débat
- › Séance 4 : jeudi 16 janvier à partir de 14h00 en présence des services de la Ville de Paris.

La 1ère séance du jeudi 14 novembre avait pour objectif de communiquer et d'informer sur le projet en s'appuyant sur les remarques et les idées énoncées par les 5èmeC ainsi que l'analyse qui en a découlé. À cette occasion, deux scénarios ont été proposés, permettant de présenter les contraintes et les potentiels de la cour. Le troisième scénario synthétisait ces opportunités.

Certaines remarques et tendances ont été relevées à l'occasion de cette séance :

- Qualification des deux recoins identifiés, comme étant de futures zones calmes avec des assises en bois et de la végétation grimpante ;
- Qualification des zones centrales, de la cour A comme zone végétalisée calme et de la cour B comme zone dynamique avec un sol imperméable ;
- Questions sur les sols naturels concernant la salubrité et l'entretien avec des inquiétudes sur le transfert des copeaux dans les espaces intérieurs par exemple ;
- Proposition de réfléchir à des aménagements modulaires pour qu'ils répondent à plusieurs besoins et soient plus adaptés aux futurs usages de la cour ;
- Discussion sur la place des jeux de balle (parité, sécurité...) et proposition d'alternatives avec des jeux d'équilibre comme des barres de traction ;
- Validation de l'installation de gouttières sur les auvents pour guider les eaux de pluie vers les zones végétalisées et alimenter les futurs pieds d'arbre ;
- Mise en évidence de l'inutilisation de la sous-face du réfectoire et des tensions dans cet espace sur le temps de la pause méridienne.

Lors de la 2ème séance du jeudi 28 novembre, un plan de synthèse a été présenté. Les enseignants ont émis des remarques sur des points généraux du projet et ensuite abordé des aménagements plus précisément. Lors de cette séance, les résultats des votes ont pu être communiqués. Ils ont permis de prendre des décisions sur les types d'aménagements, par exemple les barres de traction et la présence de l'eau.

Certaines remarques et tendances ont été relevées à l'occasion de cette séance :

- Nécessité de disposer d'espaces dynamiques et d'espaces calmes mais mise en évidence du besoin de bien les séparer afin d'éviter les conflits d'usages ;
- Positionnement du mobilier sportif dans l'angle créé par l'escalier du CDI et des espaces dynamiques dans la cour B alors que le terrain de foot était dans la cour A ;
- Discussion sur le changement d'organisation des rangs (par classes et non plus par salles) afin de diminuer les emprises tout en veillant à conserver la fluidité des usages
- Proposition d'installer de nombreux casiers afin d'augmenter l'offre ;
- Aménagement des recoins créés par les locaux maçonnés dans la cour A pour en faire des lieux plus facilement appropriables par les élèves et surveillables par les adultes ;
- Nécessité d'aménager un nouvel abri contre la pluie ;
- Penser à un aménagement flexible pour contenir la queue de la cantine et pour rendre le moment de la cantine plus agréable pour les élèves comme les adultes ;
- Aménager le dessous de l'escalier du CDI et végétaliser la cage métallique ;
- Proposition d'installer un seuil pour éviter le transfert de copeaux à l'intérieur ;
- Proposition de placer des chaînes d'eau comme des fils guides pour conduire l'eau de pluie depuis les gouttières et permettre aux plantes de grimper au nez des auvents.

SCÉNARIO SYNTHÈSE

Deux recoins avec deux amphithéâtres :

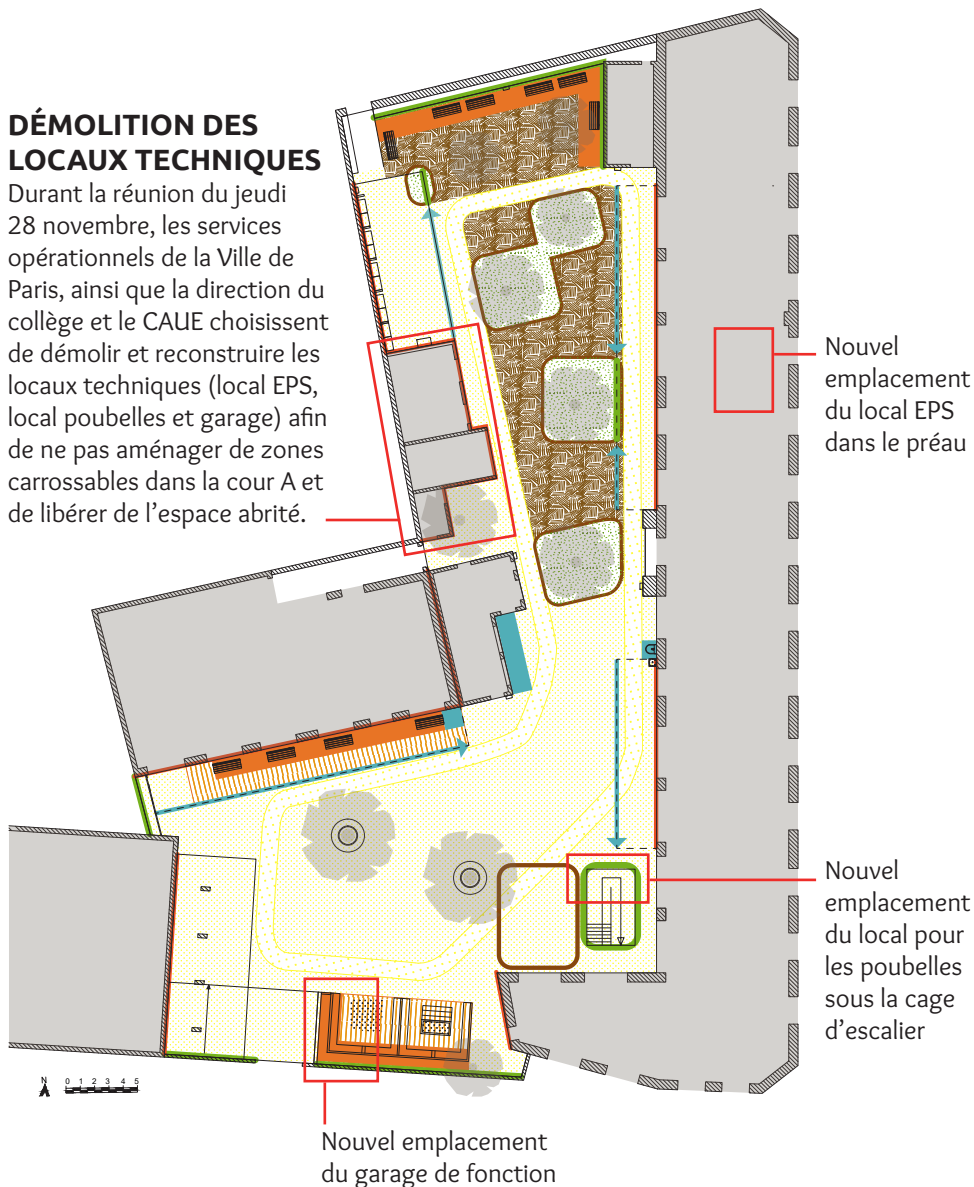
- un espace naturel dans le sous-bois au nord avec des copeaux et de la terre ;
- une estrade en bois à l'ombre, au sud, pour accueillir une classe en extérieur.

Deux zones centrales identifiées :

- une zone active dans la cour B avec une piste de laser run sur le tour de la cour,
- un labyrinthe végétal avec des assises autour des arbres et des copeaux de bois.

DÉMOLITION DES LOCAUX TECHNIQUES

Durant la réunion du jeudi 28 novembre, les services opérationnels de la Ville de Paris, ainsi que la direction du collège et le CAUE choisissent de démolir et reconstruire les locaux techniques (local EPS, local poubelles et garage) afin de ne pas aménager de zones carrossables dans la cour A et de libérer de l'espace abrité.



Entre la 2ème et la 3ème séance, la rencontre avec les services de la ville a permis de décider de démolir les bâtiments attenants à la cour A. Les auvents abritant ces locaux seront conservés mais il faudra déplacer la fonction et le matériel de ces espaces.

Lors de la 3ème séance du mardi 10 décembre, la rencontre avec la communauté éducative a permis de l'informer de cette décision et de valider les déplacements de l'usage des locaux et leurs impacts.

Certaines remarques et tendances ont été relevées à l'occasion de cette séance :

- Validation du béton clair comme matériaux de sol imperméable
- Validation du paillage au sol comme matériau perméable, tout en veillant à penser au seuil et au décrottage des chaussures à l'entrée des bâtiments
- Requalification des usages en dessous de l'auvent de verre conservé, pour abriter les casiers et des tables de jeux afin de créer une double fonctionnalité ;
- Validation de la végétalisation des pieds d'arbres et la création d'assises/bordures
- Discussion sur l'emplacement de la fresque entre le mur de la classe ULIS, la sous-face du réfectoire ou le mur du bâtiment du CROUS dans l'annexe ;
- Validation de la récupération des eaux pluviales dans l'abri de défense passive ;
- Discussion sur les chaînes d'eau / fils guide, pour créer un mur rideau végétalisé aménageant des lieux cachés tout en permettant la surveillance ;
- Mise en évidence du besoin de poubelles de tri sélectif dans la cour du collège.

Entre la 3ème et la 4ème séance, s'est tenue le jeudi 12 décembre, une revue de projet interne en présence de l'équipe du projet et d'experts internationaux. Cette présentation a permis d'obtenir des retours et de faire évoluer le projet sur différentes thématiques :

- Le potentiel de rafraîchissement avec la plantation de deux nouveaux arbres ;
- L'ensoleillement afin d'orienter les aménagements en conséquence ;
- Le ruissellement de l'eau afin de réfléchir à son parcours au sol ;
- La biodiversité avec l'agrandissement des pieds d'arbres ;
- La matérialité avec la gestion de l'entrée en pavés enherbés.

À la suite de cette revue, une discussion avec les services de la ville a permis de décider de l'emplacement des nouveaux arbres, leurs essences mais également le déplacement du garage dans l'annexe et non plus sous la forme d'une pergola à l'entrée de la cour, ainsi que de débattre de l'escalier de l'annexe et la présence d'une vanne d'accès à proximité du nouvel amphithéâtre d'angle.

Lors de la 4ème séance du jeudi 16 janvier, la rencontre avec la communauté éducative en présence des services de la Ville de Paris a permis d'arbitrer sur les dernières interrogations : caractéristiques des matériaux de sol, taille des aménagements et de la piste, couleurs des marquages, type de jeux d'équilibre, essences des plantes, nombre de casiers, emplacement des fontaines, des poubelles et des vélos adultes etc.

SCÉNARIO AVANT LA REVUE

Présenté le mardi 10 décembre à la communauté ainsi que lors du conseil d'administration qui a suivi, ce plan prend en compte les grandes remarques des précédentes séances :

- Aménagements dans les deux recoins avec des assises en bois ;
- Matérialisation de deux espaces avec deux matérialités appropriées ;
- Plantation des pieds d'arbres avec des assises/bordures ;
- Gestion de l'eau et de son écoulement à ciel ouvert.



SCÉNARIO DE LA REVUE DE PROJET

Présenté le jeudi 12 décembre aux experts internationaux, ce plan a permis d'aborder les nombreuses thématiques et objectifs OASIS. À la suite de cet échange, de grandes décisions ont été prises concernant la plantation d'arbres, la présence de végétations humides, la matérialité des sols en fonction des sols actuels et des usages futurs, le ruissellement de l'eau de pluie, l'orientation des aménagements et le déplacement du garage initialement prévu sous une pergola végétale dans l'annexe.



SCÉNARIO APRÈS LA REVUE

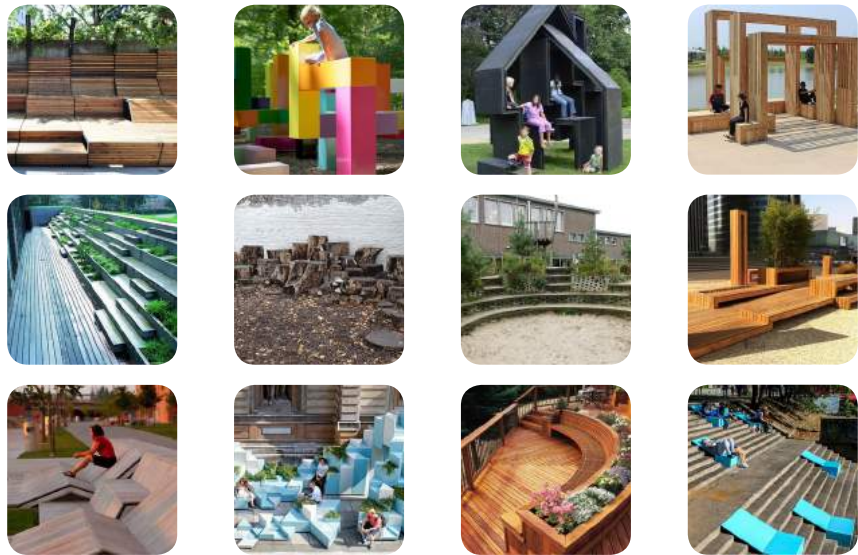
Présenté le jeudi 16 janvier à la communauté, ce plan prend en compte les grandes remarques des précédentes séances, les conseils des experts et les grandes décisions prises lors de discussions avec les services de la Ville de Paris : un tilleul est planté au centre de la cour, l'amphithéâtre sud se développe autour d'un pommier, le garage n'est plus présent, l'amphithéâtre nord se poursuit avec une plateforme recouvrant l'escalier de l'annexe et le dispositif des fils guides se développent comme une pergola sur les auvents.



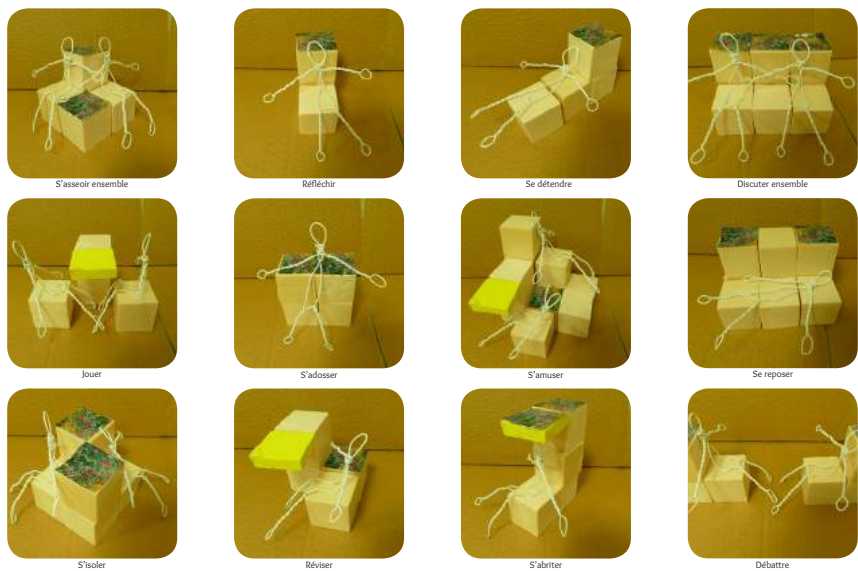
CO-CONCEPTION

Ateliers avec les éco-délégués

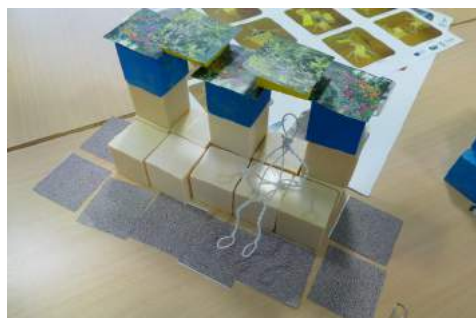
Références d'amphithéâtres présentées lors de l'atelier



Références de dispositifs possibles présentées lors de l'atelier



Le 17 décembre sur la pause méridienne, un atelier d'une heure a été organisé avec les éco-délégués du collège. Une quinzaine d'élèves ont pu y participer. L'objectif était de réfléchir à l'aménagement des deux amphithéâtres prochainement installés dans leur cour, situés dans les deux recoins précédemment identifiés (celui des actuels bancs maçonnés et celui attenant à l'escalier menant à l'annexe). Pour atteindre cet objectif, les éco-délégués avaient à leur disposition des images de références montrant la diversité des matérialités, des usages et des assises envisageables. Avec des modules cubiques en mousse, ils étaient amenés à tester ces différentes dispositions sous forme de maquette.



Les éco-délégués ont proposé des solutions variées tant en terme de dispositifs qu'en terme de matérialités. En conclusion, ils apprécient l'alternance de plusieurs types d'assises (assis, allongée, avec des tablettes, abritée de la pluie) et ils préfèrent les matériaux naturels comme le bois avec l'aménagement de bacs de plantations.

PROJET DE TRANSFORMATION

Plan illustré



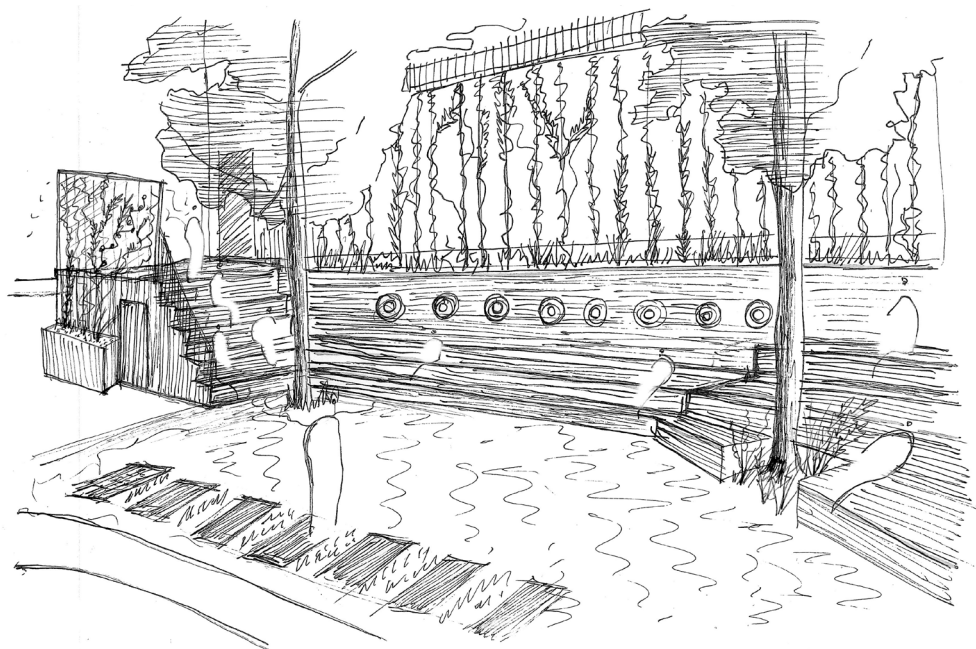
Ce plan prend en compte les dernières remarques issues de la réunion en présence de la communauté et des services. Il décrit les matériaux de sol, les bordures et la gestion des seuils, les marquages et tous les aménagements. Il est accompagné d'un descriptif.



AMPHITHÉÂTRE NORD

Au nord de la parcelle le long du mur mitoyen de la rue de l'Épée de Bois, cet aménagement sur mesure en bois se composera de 6 parties :

- une zone d'assises plus ou moins profondes,
- des bacs en étages dans l'angle ombragé,
- un escalier intégré avec un garde-corps fin,
- un bac en partie haute accueillant des plantes grimpantes pour végétaliser le mur,
- une grande plateforme pour accéder à la rue et abriter les 4 poubelles du collège,
- un bac de plantations pour végétaliser la plateforme et le garde-corps sur un filet.

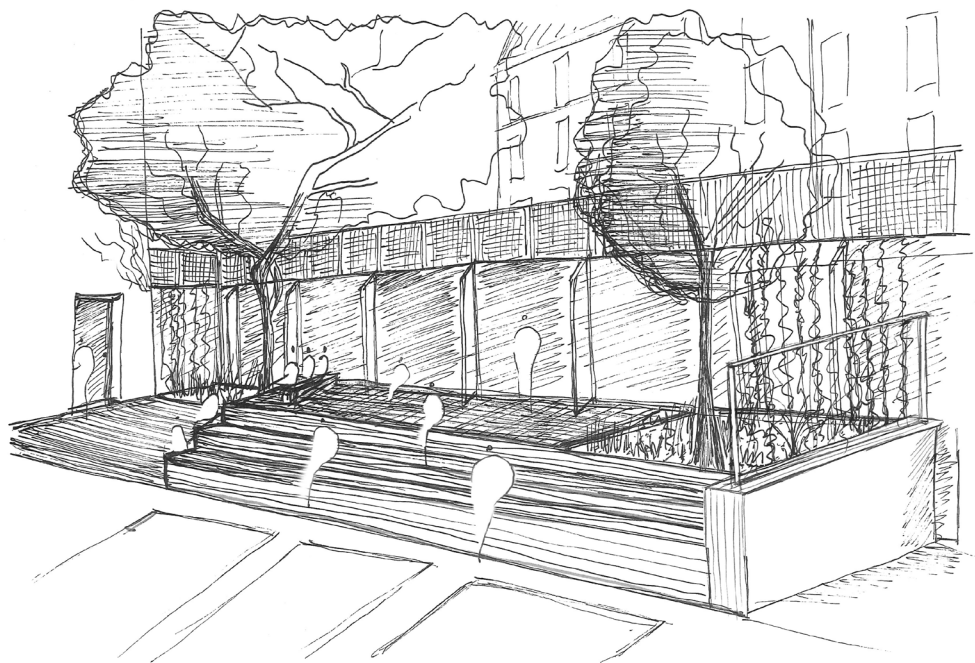


Les pieds d'arbres seront plantés et les cibles du laser run prendront place en partie haute.

AMPHITHÉÂTRE SUD

Au sud de la parcelle, le long du mur mitoyen de la rue Mirbel, cet aménagement sur mesure en bois se composera de 4 parties :

- une estrade haute englobant le pied du nouvel arbre fruitier planté,
- un platelage englobant le pied d'arbre du mûrier devant la classe des ULIS,
- des gradins en angle obtus pour faire classe en extérieur et faire face à la cour B,
- un mur de soutènement surélevé avec un garde-corps accueillant de la végétation.



Les pieds d'arbres seront plantés avec des massifs et des plantes grimpantes.

LE CAUE DE PARIS

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977 pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques. De statut associatif, il conduit ses missions de service public en toute indépendance et objectivité.

CONTACT

CAUE de Paris
7 rue Agrippa d'Aubigné
75004 PARIS
01 48 87 70 56

SITE INTERNET

www.caue75.fr